



BAIE DU MONT ST-MICHEL

45 ÈME CONGRÈS DE L'ANEL

FRANCE LITTORALE

2100

**24 ET 25
SEPT. 2026**



EDITOS

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ANEL



Les littoraux sont à la fois des citadelles et des sentinelles.

Des citadelles, parce qu'ils concentrent une part essentielle de notre souveraineté, de notre économie, de notre patrimoine et de notre identité maritime. Des sentinelles, parce qu'ils sont les premiers à percevoir les transformations qui traversent notre société et les premiers à devoir y apporter des réponses concrètes. Cette réalité s'impose aujourd'hui avec une force particulière.

Les élus des littoraux doivent faire face à une accumulation de défis dont l'intensité ne cesse de croître. Les effets du changement climatique s'accroissent. Le recul du trait de côte, les submersions marines, les tensions sur la ressource en eau ou encore l'évolution des activités économiques liées à la mer transforment progressivement les conditions dans lesquelles nos territoires se développent. Dans le même temps, les collectivités évoluent dans un contexte marqué par des incertitudes institutionnelles persistantes et par des contraintes financières qui limitent leur capacité d'action alors même que les attentes de nos concitoyens demeurent fortes.

Pour autant, des solutions existent et nombre de territoires ont déjà engagé les transformations nécessaires. Partout sur le territoire national, les collectivités innovent, expérimentent et s'adaptent. Elles démontrent chaque jour que les grandes transitions se construisent d'abord au plus près du terrain, dans les communes, les intercommunalités et l'ensemble des territoires qui font vivre l'action publique au quotidien.

C'est dans cet esprit que nous nous retrouverons cette année à Avranches, au cœur d'un territoire d'exception ouvert sur la baie du Mont-Saint-Michel. Façonné par des marées parmi les plus spectaculaires d'Europe, ce paysage emblématique rappelle la relation singulière que les littoraux entretiennent avec les éléments naturels et les activités humaines.

Il illustre également la capacité des territoires maritimes à conjuguer attractivité, préservation des espaces et développement local.

Cette 45^e édition de notre Congrès nous offrira l'occasion d'échanger sur les grands défis auxquels sont confrontés nos territoires, de partager les initiatives mises en œuvre localement et de nourrir une réflexion commune sur l'avenir des littoraux.

Plus que jamais, les élus ont besoin de temps de dialogue et de partage d'expériences pour enrichir leur action et faire entendre leurs préoccupations. Je forme le vœu que ces rencontres contribuent à renforcer la dynamique qui unit notre réseau et à faire émerger des réponses concrètes aux enjeux qui nous rassemblent.



Jean-Charles Orsucci,
Président de l'Association Nationale
des Elus des Littoraux
Maire de Bonifacio



LE MOT DU MAIRE D'AVRANCHES



Les 24 et 25 septembre 2026, Avranches aura le plaisir et l'honneur d'accueillir le Congrès de l'Association nationale des élus des littoraux. C'est une grande fierté pour notre ville et pour l'ensemble du territoire de la baie du Mont-Saint-Michel.

Depuis son promontoire rocheux dominant la baie, Avranches entretient depuis plus de mille ans un lien étroit avec la mer. Porte d'entrée de l'un des paysages les plus emblématiques de notre pays, notre ville regarde chaque jour vers cet horizon exceptionnel où se rencontrent la terre, l'eau et le ciel.

On l'ignore parfois, mais Avranches est également une commune littorale. Cette réalité s'inscrit dans un ensemble géographique et écologique plus vaste, celui de la baie du Mont-Saint-Michel, où convergent notamment les bassins versants de la Sée et de la Sélune avant de rejoindre la Manche. Elle nous rappelle que les enjeux du littoral dépassent largement le seul trait de côte. Ils concernent aussi la qualité des eaux, la préservation des milieux naturels, la gestion des ressources et les activités humaines qui façonnent durablement nos territoires.

La baie du Mont-Saint-Michel constitue à cet égard un espace unique. Entre grèves, herbues et pâturages où paissent les célèbres agneaux de pré-salé, elle abrite un patrimoine naturel remarquable. Elle est aussi le fruit d'une longue histoire humaine, marquée par les aménagements, l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'accueil de millions de visiteurs. Préserver cet équilibre fragile, dans un contexte de changement climatique et d'évolution des usages, représente un défi majeur pour les générations présentes et futures.

Je forme le vœu que ce congrès soit un temps de réflexion, de partage d'expériences et de dialogue utile entre tous les élus engagés pour l'avenir de nos littoraux.

Au nom de la Ville d'Avranches, je vous souhaite la bienvenue dans la baie du Mont-Saint-Michel et un excellent congrès.

David Nicolas,
Maire d'Avranches

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA C.A. MONT-SAINT-MICHEL-NORMANDIE



C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui dans la baie du Mont Saint-Michel à l'occasion du 45^e congrès de l'ANEL. Lieu emblématique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, la baie du Mont

Saint-Michel est bien plus qu'un site d'exception : elle est un symbole vivant de notre lien profond avec le littoral, de la richesse de nos territoires et des équilibres précieux entre l'homme et la nature. Quoi de plus inspirant pour nourrir nos réflexions sur les enjeux littoraux d'aujourd'hui et de demain ?

Notre présence à ce congrès illustre pleinement notre engagement commun en faveur de ces territoires uniques, à la fois attractifs, vulnérables et porteurs d'enjeux majeurs : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, tourisme et développement économique durables, qualité de vie pour nos habitants.

La communauté d'agglomération Mont Saint Michel - Normandie est pleinement mobilisée face à ces enjeux. Elle porte notamment deux programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), intégrant des risques encore méconnus, de remontées de nappes phréatiques.

Nous espérons que cette journée sera riche d'échanges, de rencontres et de perspectives nouvelles, et qu'elle vous permettra de découvrir - ou redécouvrir - la beauté et la singularité de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès.

Catherine Brunaud-Rhyn,
Présidente de la communauté
d'agglomération Mont-Saint-Michel
Normandie

PROGRAMME COMPLET

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Après-midi

Réservé aux adhérents

16h30 - 17h30 : Conseil d'administration

17h30 - 18h30 : Assemblée générale ordinaire

Soirée

19h - 20h30 : Cocktail d'accueil des congressistes
salle Victor Hugo à Avranches

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Matinée (salle Victor Hugo)

08h30 - 09h : Ouverture du Congrès

09h - 09h15 : Préambule des tables rondes

09h15 - 10h45 : Table ronde 1 - Gestion intégrée
des littoraux, quoi de neuf ?

10h45 - 11h : Pause-café

11h - 12h30 : Table ronde 2 - Vers une loi des
littoraux

Midi

12h30 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire

14h00 : Départ pour les ateliers à Saint-Martin-
des-Champs

Après-midi

14h30 - 16h30 : Ateliers thématiques

- Atelier 1 - Le tourisme et son adaptation aux effets du changement climatique
- Atelier 2 - Urbanisme et loi Littoral : maîtriser les risques pénaux
- Atelier 3 - L'IA au service des collectivités littorales
- Atelier 4 - Les énergies littorales
- Atelier 5 - Quel avenir pour les sports nautiques sur les littoraux ?
- Atelier 6 - Règlementation et gestion des zones de mouillage

Soirée

17h00 - 22h30 : Soirée de gala au Mont-Saint-Michel (sur inscription)

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Matinée (salle Victor Hugo)

08h30 - 08h40 : Ouverture de la journée

08h40 - 09h05 : Préambule - Présentation de
l'étude annuelle 2026 de la section d'études
du Conseil d'Etat intitulée « La Mer et les
politiques publiques : la mer et le littoral »

09h05 - 10h35 : Table ronde 3 - Les plages et
la mer, des zones de (non-)droits multiples ?

10h35 - 10h45 : Intervention du Préfet Maritime

10h45 - 11h : Pause-café

11h00 - 11h10 : Intervention du DG des Douanes

11h10 - 12h40 : Table ronde 4 - Les littoraux
ont de la ressource !

12h40 : Clôture du Congrès

Midi

13h00 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire

Après-midi

14h30 - 16h30 : Visites techniques
(places limitées, sur inscription)



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Salle Victor Hugo

Animation : Guillaume Éon, animateur professionnel



TABLE RONDE 1

Gestion intégrée des littoraux, quoi de neuf ?

Retour d'expériences et points sur les sujets en cours

- Catherine BRUNAUD-RHYN, Présidente de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie
- Emmanuel ALZURI, Maire de Bidart
- Louis TEYSSIER, VP de la CC Coutances Mer et Bocage, Maire de Blainville-sur-Mer
- Camille PELAGE, Vice-Président du Conseil Régional de la Guadeloupe

Modifications réglementaires, nouveaux outils

- Un représentant du SHOM,
- Juliette LALLEMAND VICTOR, Présidente de la Fédération Française des Télécoms
- Cerema et Banque des Territoires
- Philippe VAN DE MAELE, Directeur Général du Conservatoire du littoral

TABLE RONDE 2

Vers une loi des littoraux

Spécificités insulaires

- Élu de l'Association des Iles du Ponant

Application de la Loi Littoral dans les Outre-Mer

- Eugène LARCHER, Président d'Interco'Outre-Mer

La contrainte de la Loi Littoral sur un territoire en reconstruction comme Mayotte

- Charaffoudine RAMADANI TOTO, Président de la CdC de Petite Terre à Mayotte

La spécificité de la double application Loi Littoral/ Loi Montagne autour des Grands Lacs

- Cyril DEMOLIS, Maire de Sciez-sur-Leman

Annnonce des conclusions et des propositions du Groupe de Travail de l'ANEL sur l'actualisation de la Loi Littoral

- Me Guillaume HANNOTIN, Avocat, Fondateur du cabinet Hannotin Avocats

Conclusion de la table ronde, et ressenti de l'État

- Éric BANEL, DG AMPA

ATELIERS THÉMATIQUES

Saint-Martin-des-Champs

ATELIER 1

Le tourisme et son adaptation aux effets du changement climatique

- **Julie DAUTRICHE**, Direction Générale des Entreprises
- **Élu Association des îles du Ponant**
- **Hugues TOUSSAY**, Maire du Diamant-Martinique
- **Thomas VELTER**, Directeur Général de l'Etablissement Public de la Baie du Mont Saint-Michel
- **Louis de CAROLIS**, PDG de Cryptor Studio

ATELIER 2

Urbanisme et loi Littoral : maîtriser les risques pénaux

- **Maitre Anaïs MEHIRI**
- **Élu de Biarritz**
- **Élu de Biarritz**

ATELIER 3

L'IA au service des collectivités littorales

- **Nicolas OCCHIMINUTI**, Président de Waves of Change
- **Yves SOUFFLET**, Directeur Général de Waves n° See
- **François DEHAIS**, Directeur du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime
- **Matthias DELPEY**, Responsable activités Vagues & Risques Côtiers, Centre Rivages Pro Tech - SUEZ Tech Solutions
- **Un élu de la CA du Pays-Basque**
- **Un intervenant de Veolia**

ATELIER 4

Les énergies littorales

- **Nicolas Imbert**, Ingénieur, expert en résilience des territoires
- **Bertrand PLOUVIER**, Adjoint à La Baule, délégué à la plage, promenade de mer et port
- **Élu de Dunkerque**
- **Capucine EDOU**, Adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la mer et au littoral, à la transition écologique et énergétique

ATELIER 5

Quel avenir pour les sports nautiques sur les littoraux ?

- **Elise DUMESNIL**, Cheffe de bureau à la DGAMPA
- **David RONTET**, Chef de missions "Transition écologique" et "Usage et territoire" à l'I2N
- **Jean-Claude MERIC**, Président de France Station Nautic
- **Olivier LE MAIGNAN**, Directeur de la SPL Ports de la Manche
- **Erven LEON**, Maire de Perros-Guirec

ATELIER 6

Règlementation et gestion des zones de mouillage

- **Elise DUMESNIL**, Cheffe de bureau à la DGAMPA
- **David-André CAMOUS**, Maitre de conférences à l'IEP de Lyon
- **Christophe BAUDRY**, Adjoint au maire de Séné, délégué aux affaires maritimes
- **Élu de Bonifacio**
- **Olivier BOUGAN**, Secrétaire Général de la Fédération des Industries Nautiques

PROGRAMME DÉTAILLÉ

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Salle Victor Hugo

Animation : Guillaume Éon, animateur professionnel

Ouverture de la journée

- **Monsieur Hervé Morin**, Président de la Région Normandie

Préambule – Présentation de l'étude annuelle 2026 de la section d'études du Conseil d'Etat intitulée « La Mer et les politiques publiques : la mer et le littoral »

- **M. Fabien RAYNAUD**, Rapporteur et Président adjoint de la section du rapport et des études au Conseil d'Etat



TABLE RONDE 3 Les plages et la mer, des zones de (non-)droits multiples ?

Introduction

- **Général Xavier DUCEPT**, Secrétaire Général à la mer

En mer

- **Yves LYON-CAEN**, Président de la Confédération du Nautisme
- **Alexandra MARTIN**, Députée des Alpes Maritimes
- **Laurent PEYRONDET**, Maire de Lacanau

Sur les plages

- **François BLANCHET**, Maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Présidente de l'AVEL
- **Maitre Thomas DROUINEAU**, Avocat Associé du cabinet 1927 Avocats
- **SNSM** avec TotalEnergies
- **Stéphanie YON-COURTIN**, Députée européenne et VP de la Commission de la pêche

Interventions

- **Emmanuel SLAARS**, Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord
- **Florian COLAS**, Directeur Général des Douanes et droits indirects

TABLE RONDE 4 Les littoraux ont de la ressource !

Le sujet de l'eau

- **Un représentant du syndicat mixte du bassin de Thau**
- **Philippe LE GAL**, Président du Comité Nationale de la Conchyliculture
- **Marie-Christine HUAU**, Directrice Stratégie Eau & Climat Veolia France
- **Frédéric SOHIER**, 2^e adjoint de Dinard
- **Nathalie MERCIER-PERRIN**, Présidente du Cluster Maritime Français
- **François HOULLIER**, PDG d'IFREMER

Le sujet des énergies

- **Nicolas IMBERT**, Ingénieur, expert en résilience des territoires
- **Jean-Michel ARNAUD**, Adjoint au maire de Cannes
- **Loïc PERON**, Vice-président des Sables d'Olonne Agglomération
- **Représentant de RTE**

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
(Après-midi)



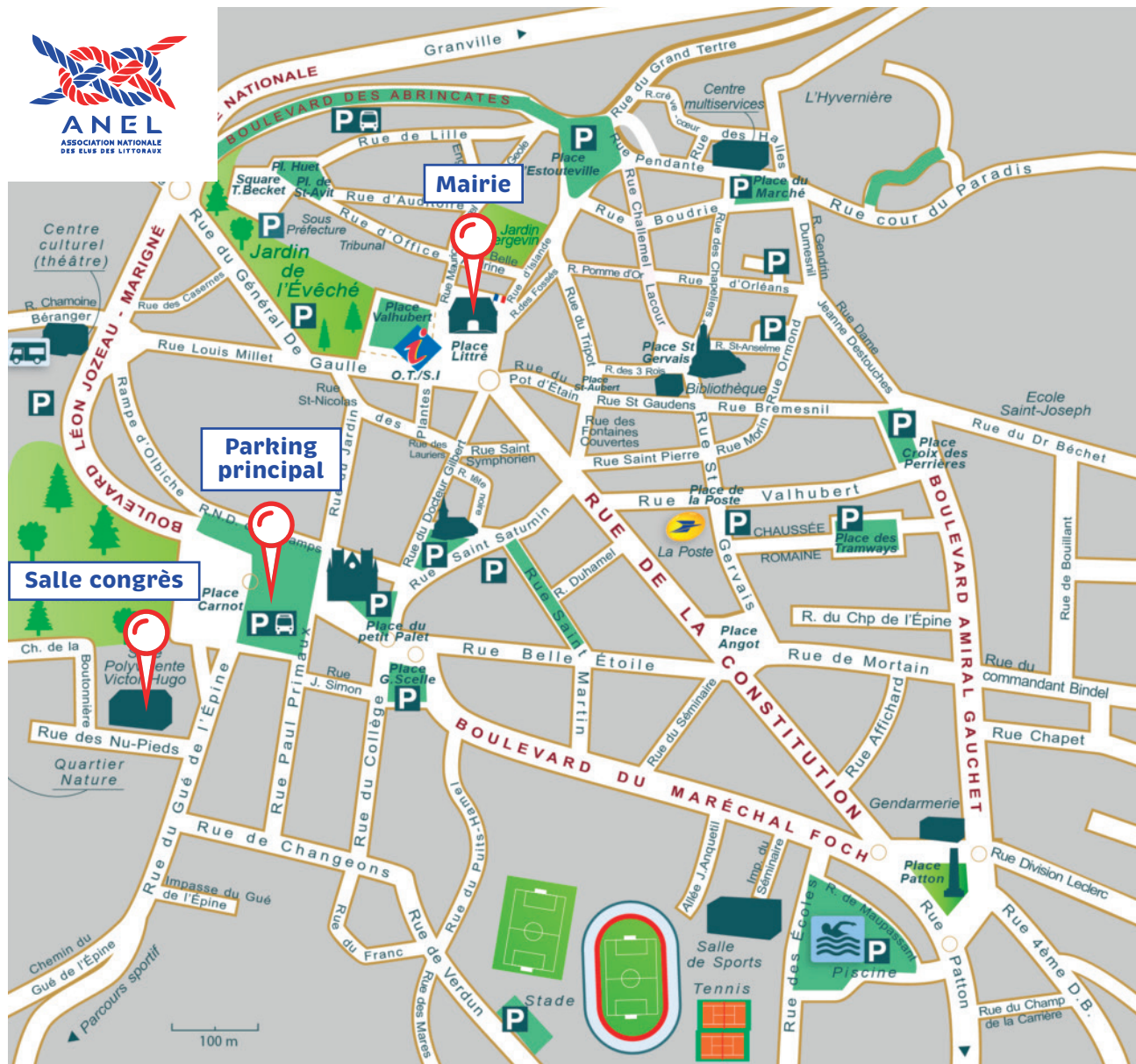
Visite technique du Mont-Saint-Michel



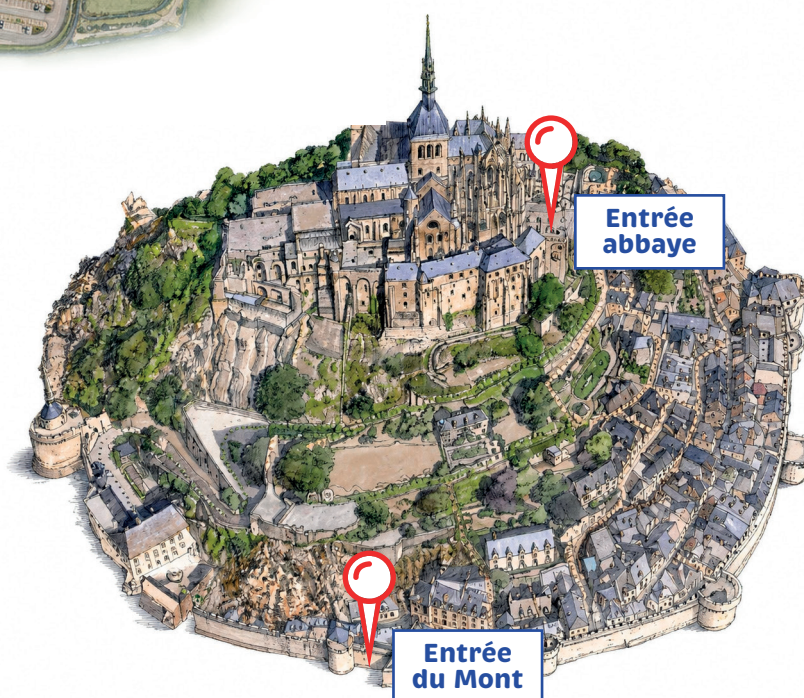
Visite d'Avranches



PLAN D'ACCÈS AVRANCHES



PLAN D'ACCÈS MONT-SAINT-MICHEL ET ABBAYE



PLAN D'ACCÈS DES ATELIERS



MERCI à nos partenaires



ANEL (Association Nationale des Élus des Littoraux)

22, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS - 01 44 11 11 70 - anel-secretariat@anel.asso.fr

www.anel.asso.fr